Les assurances sociales et les chômeurs

Tout assuré de nationalité française se trouvant en état de chômage involontaire par manque de travail et inscrit à un office public de placement a droit au versement pour son compte d'une cotisation forfaitaire de 30 fr. par trimestre civil, comportant au moins 50 jours de chômage constaté sans que ce versement puisse être effectué pour plus de deux trimestres consécutifs au cours d'une même année civile.

Les assurés qui se trouvent dans les conditions pour bénéficier des présentes dispositions sont priés de déposer immédiatement à la mairie le feuillet de cotisations du 4me trimestre 1940 pour régularisation.

SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE. — Le syndicat de la métallurgie du canton de Lannoy nous prie d'informer les familles de ses adhérents prisonniers de guerre, qu'un troisième secours est payable.

S'adresser tous les jours, le matin de 9 à 12 h., à la Bourse du travail, 12, rue Nationale à Lannoy, guichet n° 3 (sauf le lundi).

Pour toucher ce secours, prière de se munir de la carte syndicale de l'intéressé et d'une pièce indiquant qu'il est prisonnier.

CANTONNEMENT DES TROUPES. — Les personnes qui n'ont pas encore déposé leur demande de paiement d'indemnité pour le logement ou cantonnement des troupes en décembre sont priées de le faire immédiatement à la mairie.

AUX ETRANGERS. — Les étrangers titulaires de la carte d'identité dont la validité expire le 31 janvier 1941 sont priés de se présenter d'urgence à la mairie pour remplir les formalités de renouvellemnt.

LYS

Deux fois plus de cercueils que de berceaux en 1940

Le service de l'état civil a enregistré au cours de l'année 1940 les actes suivants: 56 naissances d'enfants vivants, 2 reconnaissances, 37 mariages, 96 décès, 29 transcriptions et 1 ordonnance rectificative.

VISITE DU CONTROLEUR. — Le contrôleur des contributions directes sera de passage à la mairie de Lys, le mardi 14, de 14 h. 30 à 16 h. 30, où il se tiendra à la disposition des habitants. Invite tout particulièrement les commerçants ayant apporté des modifications à leur exploitation à lui rendre visite, en vue de la mise au point de leur patente de 1941.

AUX FAMILLES DES PRISONNIERS. — Afin de permettre un prochain envoi de colis, les familles n'ayant pas encore fait connaître les nouvelles adresses de leurs prisonniers sont invitées à se présenter à la mairie le lundi 13 janvier, pour fournir certains renseignements.

HEM

Les commandes de charbon

Les inscriptions pour les commandes de charbon auront lieu aux dates ci-après, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30, au café du Tilleul.

Mardi 14 janvier : SECTEUR N° 1, quartier du Civron : Rues du Cimetière de Lannoy, Nouveau-Civron, Vieux-Civron, de Willems, impasse Bayart, rues de Bailly, Braquaval, Jules-Guesde (numéros pairs et impairs), de Lannoy jusque St-Pierre (exclus) y compris les rues adjacentes, de la Léverie, impasse Vandendorpe, rue des Briqueteries, impasse de la Léverie, rue des Ecoles, cour Christians, rue des Trois-Fermes, impasse Desurmont (pour le côté impair), cour Plouvier, impasse Bélin, cours Brame-Pipart et Lefebvre (pour le côté pair). Nombre d'habitations, 351.

Mercredi 15 janvier : SECTEUR N° 2. Rues Jules-Guesde (pairs et impairs), de St-Pierre jusque Bifur y compris les rues adjacentes, impasse St-Pierre, rues de la Vallée, du Cimetière, cour Loridant, impasse Liénart, ruelle Deldalle (pour le côté pair), rue de la Lionderie, chemin des Trois-Baudets, cour Delgrange, rues des Briqueteries, Briffaut, cour Delcroix, cité Six, impasse Vandemeulebrouck (pour le côté impair). Nombre d'habitations, 366.

Dimanche 12 janvier, collecte organisée par Comité d'entr'aide

Rappelons que le dimanche 12 janvier sera faite en ville une collecte de vieux vêtements, linge, etc., organisée par le Comité d'entr'aide d'Hem.

Tout ce qui sera remis aux collecteurs sera exclusivement réservé pour Hem.

Les dons en espèces peuvent être remis à M. Campagne, 17, avenue Foch.

Il est humain de penser à ceux qui ont froid et le comité espère que la population répondra généreusement à son appel.

CONSULTATION DES NOURRISSONS le mardi 14 janvier, à 15 h., au petit dispensaire, rue Victor-Hugo, sous la direction de M. le docteur Leborgne.

PAS DE DOUCHES CETTE SEMAINE. — L'établissement des bains-douches sera fermé cette semaine.

FLERS-LEZ-LILLE

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires des allocations militaires peuvent retirer au bureau annexe, rue Jean-Baptiste-Bonte, de 14 à 18 h., leur certificat de paiement pour le premier trimestre 1941.

LEERS

Avis aux assurés sociaux en chômage complet

Les assurés sociaux en chômage complet, inscrits ou non au fonds de chômage, qui désirent sauvegarder leurs droits aux assurances sociales, ayant chômé plus de 50 jours au cours des 3me et 4me trimestres 1940, sont invités à remettre d'urgence, à la mairie, les feuillets correspondant aux dits trimestres.

A partir du 1er janvier 1941, les assurés sociaux en chômage, n'émargeant pas au fonds de chômage, devront se présenter à l'Office de placement, 14, rue Jules-Guesde, à Lys, qui sera chargé du contrôle et de l'établissement des attestations réglementaires.

DELIVRANCE DES CERTIFICATS TRIMESTRIELS D'ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires de l'allocation militaire sont invités à se présenter le plus tôt possible au secrétariat de la mairie pour retirer leur certificat de paiement du 1er trimestre 1941.

TOURCOING

L'éducation intellectuelle, technique et ménagère des élèves du centre de formation professionnelle de l'Institut Sévigné

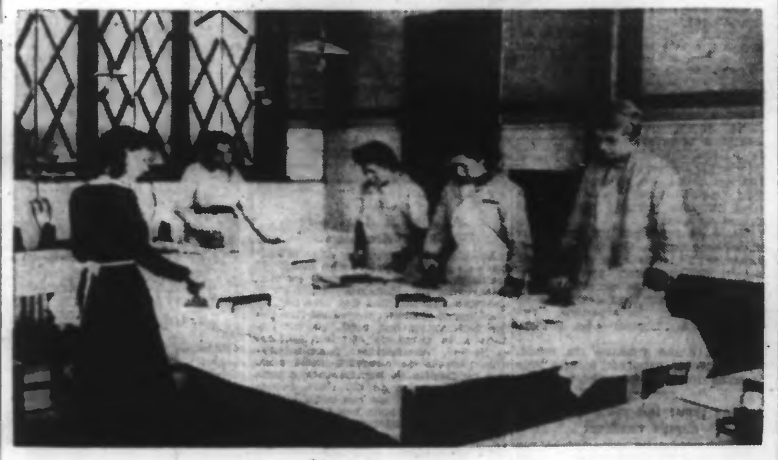

L'école de repassage (Ph. J. de Rx.)

Un coin de la cuisine où les jeunes filles apprennent à préparer des plats simples à la portée de toutes les ménagères. (Archives Jnal de Rx.)

III

Le but visé par les organisateurs des centres de formation professionnelle est donc bien déterminé. Former avant tout des jeunes filles capables, plus tard, d'accomplir à leur foyer leur rôle de ménagère et de mère de famille. Tout le reste est accessoire ou moyen. C'est pourquoi la révision des matières d'enseignement général, selon une méthode concrète, ainsi que nous l'expliquait hier Mme Guillaume, la distinguée directrice de l'établissement, ne tient que trois heures par semaine sur vingt-quatre.

Le reste du temps est employé, pour une part égale de deux heures, entre le dessin, l'hygiène, la puériculture et la technologie. Trois heures sont consacrés à l'enseignement ménager et dix heures aux travaux d'ateliers.

— Pourquoi a-t-on inscrit le dessin dans les matières d'enseignement ?

— Tout ce qui est susceptible de former l'esprit d'observation chez nos élèves est extrêmement utile. De plus, le dessin d'ornement, tel que nous le pratiquons ici, développe le goût chez ces jeunes filles. Pour s'en rendre compte, il suffit, nous dit Mme Guillaume, de jeter un coup d'œil sur les productions de nos élèves.

Une halte en passant devant la classe de dessin a suffi à nous convaincre de la place que cet enseignement tient dans la formation artistique d'une jeune fille, appelée à travailler dans la couture et la mode. Nous nous sommes extasiés devant des travaux qui trahissent déjà un talent naissant.

L'enseignement de l'hygiène et de la puériculture est essentiel pour une ménagère, nous y avons ajouté l'étude du code de la famille, nous dit Mme Guillaume, de telle sorte qu'en sortant de cette maison, nos élèves soient vraiment outillées pour jouer leur rôle dans la vie sociale.

Tout en causant, nous avons atteint l'atelier de repassage, où une dizaine d'ouvrières s'appliquent à repasser soigneusement le linge qui a été précédemment lavé chez elles. Il ne s'agit pas ici d'un travail quelconque, d'une besogne faite hâtivement et sans goût. Les moindres choses sont pliées avec art et chaque pièce sortant des mains de la repasseuse reçoit un cachet, l'empreinte de l'ouvrière, qui, son travail achevé, éprouvera une joie réelle à ranger son linge dans l'armoire qui lui est destinée.

Tout se tient, ajoute Mme Guillaume, dans l'art ménager dont nous formons nos élèves. Futures maîtresses de maison, elles ont en mains les destinées de leur foyer. Nous ne saurions dons trop insister sur chacun des détails des mille petits travaux domestiques dont l'ensemble relève du rôle de la ménagère.

Ceci est dit, alors que nous franchissons le seuil de la cuisine, une odeur agréable de pâtisserie nous donne une forte envie de goûter au gâteau des rois que trois jeunes filles préparent.

— Nous ne nous servons exclusivement que des denrées du ravitaillement, dit Mme Guillaume. Ainsi, tenez, dit-elle, en soulevant le couvercle d'un faitout, dans lequel mijotent des pois ronds. Certaines personnes ont refusé ces pois au ravitaillement parce qu'ils étaient trop durs à cuire. Nous avons montré à nos élèves de quelle façon elles doivent s'y prendre pour faire de ces mêmes pois un plat délicieux.

Nous avons goûté les pois ronds... et nous les avons trouvés plus que délicieux. La recette de cuisson n'a rien de compliqué et ce n'est plus dans les familles d'élèves du centre de formation professionnelle que l'on verra encore refuser de prendre les pois du ravitaillement.

Chaque élève calcule elle-même le prix de revient des mets qu'elle a préparés. Des compteurs sont placés sur chacune des cuisinières au gaz ou électriques et, ainsi, il est facile de vérifier la dépense de combustible et d'établir un prix de revient global.

Une dernière halte : c'est l'atelier de couture et de raccomodage. De couture familiale s'entend, car, nous l'avons dit, ces ateliers n'ont rien de commun avec les salles où les élèves plus jeunes suivent les cours réguliers de l'école.

Coudre et raccomoder, cuisiner et repasser, n'est-ce pas résumer en quatre mots les opérations essentielles de l'art ménager ? C'est à dessein que nous utilisons le mot « art ». Il y a un art de la mode et de la gastronomie. L'art ménager est fait de l'un et de l'autre. Quand la ménagère aura mis tout son cœur à remplir avec soin chacune des fonctions de son ménage, elle aura fait œuvre d'art, tout comme l'artiste qui signe un tableau de valeur.

Le centre de formation pouvait-il trouver une tâche plus noble que celle d'apprendre à nos filles à faire « œuvre d'art » dans leur futur foyer, où elles brilleront, comme la lumière de la maison ?

L. C.

DIMANCHE 12 JANVIER :

Hôtel de Ville : état civil de 9 h. à midi.

Caisse d'épargne : fermée.

Bains : de 8 h. à 11 h.

Bibliothèque catholique : de 10 h. à 11 h.

Pharmaciens de garde : MM. Deruelle, 13, avenue Gustave-Dron et Prouvoost, 615, rue de Gand.

Conservatoire national de musique : à 14 h. 30, exercice public des classes de chant.

Le Grand Prix des Indépendants et le tournoi de la ville de Tourcoing

Nous rappelons que c'est dimanche 12, que se dérouleront dans la salle du Gymnase municipal, place Gustave-Doré, les épreuves du tournoi de ping-pong de la ville de Tourcoing et le grand prix des indépendants.

Les opérations commenceront à 10 h. et à 14 h. Le match final est prévu pour 17 h. L'entrée de la salle sera gratuite.

Au sujet de la déclaration des viandes

Le maire de Tourcoing rappelle à tous les détenteurs de bétail (moutons, porcs et vaches) qu'ils sont tenus sous peine de sanctions sévères, a en faire la déclaration à la mairie, conformément à l'arrêté préfectoral du 21 décembre 1940.

CAFÉ et SUCCEDANÉS

La Maison Bourgois, Torréfaction, 153, rue de Menin, prévient sa clientèle qu'elle prépare un excellent mélange mis en vente contre le ticket Café n° 3. 60124d

Morte sur la voie publique

Une femme paraissant âgée d'une cinquantaine d'années est morte subitement ce matin, vers 11 h. 30, à l'angle des rues de la Blanche-Porte et du Sentier. Cette personne ne portait sur elle aucun papier d'identité. Le cadavre a été transporté par les soins des Pompes funèbres au dépôt mortuaire de l'hôpital.

TIBERGHIEN FRERES

94, rue de Paris. Reprise du travail le lundi 13 janvier 1941, sauf pour la teinture, apprêt et épaillage.

AVIS AUX PERSONNES QUI EXERCENT LE COMMERCE DE GRAINS ET DE FOURRAGES. — Les cultivateurs et négociants en grains, farines et fourrages sont invités à retirer de suite, à la mairie de Tourcoing, les formules de déclarations qu'ils sont tenus de remplir et signer et à déposer dans le plus bref délai possible au service de réquisition (3e entresol, mairie de Tourcoing).

Les dites déclarations concernent les fournitures de grains, de farines et fourrages livrées aux troupes allemandes et réquisitionnées par elles depuis leur arrivée jusqu'au 31 décembre 1940.

HARMONIE MUNICIPALE. — Dimanche 12, répétition générale à 10 h. 15.

CENTRAL CINÉ
31, rue Nationale - Tél. 224
Meg Lemonnier, Luc. Baroux, Carette dans LES SŒURS HORTENSIAS d'après l'opérette d'Henri Duvernois
Act. Samedi 6 h. 30. Dim. 3 h.-6 h. 30
Lundi 3 h. (Dim. loc. ouv. 10 à 12 h.)

MOUVAUX

Pour obtenir la carte de priorité

Pour bénéficier de la carte de priorité, il faut avoir la charge effective de trois enfants vivants de moins de 14 ans ou deux enfants vivants de moins de 4 ans, ou encore être titulaire de la médaille de la famille française.

La carte de priorité peut être attribuée : 1° aux mères; 2° aux grand'mères ayant à charge des petits enfants dont la mère est décédée; 3° aux femmes et jeunes filles ayant effectivement à charge de leurs frères et sœurs dont la mère est décédée; 4° aux filles mères, pour leurs enfants reconnus; 5° aux mères étrangères d'enfants français.

Les mères de famille qui désirent obtenir le bénéfice de la carte de priorité doivent se présenter à la mairie, bureau d'assistance, dans l'ordre ci-après :

Lundi 13 janvier : pour les lettres A.B.C., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Mardi 14 : pour les lettres D. de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Mercredi 15 : pour les lettres E.F.G., de 14 h. à 17 h. (pas le matin).

Jeudi 16 : pour les lettres H.I.J.K.L., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Vendredi 17 : pour les lettres M.N.O.P., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Lundi 20 : pour les lettres Q.R.S., de 9 h. à 12 h. et de 14 à 17 heures.

Mardi 21 : pour les lettres T.U.V.W.X.Y.Z., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 heures.

Elles devront fournir une photographie, présenter le livret de famille et la carte d'identité.

Les mères décorées de la famille française devront présenter le diplôme ou la médaille elle-même.

CAISSE D'EPARGNE. — Le bureau de la succursale sera ouvert demain dimanche, de 10 h. à 11 h., à la mairie, 1er étage. Administrateur de service : M. Germain Thais.

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Une permanence se tiendra dimanche, de 9 h. à 10 h., chez M. Leclercq, 65, rue Saint-Paul.

PHARMACIENS DE SERVICE pour la journée du dimanche 12 janvier : MM. Déruelle et Prouvost.

MARCQ-EN-BARŒUL

M. CHARLES DELECROIX, ADJOINT AU MAIRE, A DONNÉ SA DÉMISSION

Nous avons appris ces jours derniers que M. Charles Delecroix, adjoint au maire de Marcq-en-Barœul, avait adressé sa démission en date du 31 décembre, à M. Albert Bailly, maire de Marcq, conseiller général, ainsi qu'à M. le Préfet du Nord.

On sait qu'à la demande de M. Bailly, maire, M. Delecroix avait été chargé de s'occuper d'une façon active de l'importante question du ravitaillement de la ville de Marcq et ce, depuis le 1er novembre 1940.

La décision de M. Delecroix fut motivée par le fait qu'il ne se sentit pas suffisamment soutenu dans son action.

Quant à nous, dans l'intérêt même de la population marcqoise, nous ne pouvons que regretter la décision de M. Charles Delecroix, lequel depuis 1935 avait apporté une précieuse collaboration à la municipalité en ayant eu notamment le grand mérite de mettre sur pied et de réorganiser les services incendie, ambulance et transport de la ville de Marcq et ce, d'une façon vraiment désintéressée.

Un charretier a le pied écrasé par son véhicule à Lille

Jeudi, vers 12 h. 10, le charretier Emile Denis, au service de M. Omer Gyselinck, rue Fémy, à Marcq-en-Barœul, conduisait un tombereau, rue de la Bassée, à Lille. Après avoir garé son véhicule, pour laisser le passage à un tramway, M. Denis voulut reprendre sa route. Mais il glissa sur la chaussée gelée et il eut le pied écrasé par une des roues du tombereau.

M. Denis a été reconduit à son domicile en voiture d'ambulance.

SECOURS AUX NECESSITEUX. — En vue de l'obtention éventuelle de vêtements, chaussures, linge divers dont le Secours national assurera la répartition, M. A. Bailly, maire, invite les habitants vraiment nécessiteux (réfugiés, sinistrés, chômeurs complets avec charge de famille) à s'inscrire dans leur secteur où ils indiqueront par la même occasion ce qui leur serait le plus nécessaire (chaussures, couvertures, matelas, manteaux, etc...). Les intéressés devront se présenter munis de leur livret de famille et de leur carte d'alimentation.

La municipalité essaiera de satisfaire le plus grand nombre de demandes possible sans cependant pouvoir s'y engager, le comité départemental jugeant en dernier ressort du bien-fondé des sollications.

Les inscriptions seront reçues du 12 au 15 janvier inclus, dernier délai.

RAVITAILLEMENT. — Le service du ravitaillement général communique qu'en raison de la mauvaise saison qui aggrave les difficultés de transport, l'huile de décembre n'a pu être entièrement distribuée. A titre exceptionnel, les tickets de décembre seront valables jusqu'au 15 janvier. Après cette date ils seront périmés d'une façon définitive.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les bénéficiaires d'allocations militaires sont invités à retirer leur certificat de paiement concernant le premier trimestre 1941, les lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 janvier, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., à l'Hôtel de Ville, salle A, bureau des allocations.

D'autre part, le paiement des allocations militaires pour la première quinzaine de janvier aura lieu à l'Hôtel de Ville le jeudi 16 janvier après-midi dans l'ordre suivant : Numéros 1 à 750 de 14 à 15 h.; 751 à 1500 de 15 à 16 h.; 1501 à la fin de 16 à 17 h.

AVENIR DU PROLETARIAT. — Les membres de la société sont informés que la perception des cotisations aura lieu au siège, café du Coin, Grand'Place, de 10 h. 30 à 11 h. 30, dimanche 12 janvier.

UNE PLAINTE POUR PILLAGE D'UN APPARTEMENT. — Mme Réjane Dillies a porté plainte au commissariat de police pour vol et pillage de son appartement situé avenue de la République, 231, lequel avait déjà été détérioré lors des événements de mai dernier.

HALLUIN

PHARMACIEN DE GARDE le dimanche 12 décembre : Mme Deepres, rue de Lille.

RONCQ

DIMANCHE 12 JANVIER :

LE DIMANCHE 12 JANVIER :

Caisse d'épargne (276, rue de Lille) : ouverte de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Mutilés du travail (café Vve Orombrugge, rue de Lille, place de Roncq) : permanence de 10 à 11 h.

Bibliothèque paroissiale Saint-Piat (rue du Docteur-Gallisot) : ouverte de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Football : au terrain municipal de la rue des Chats-Huants.

FONDS DE CHOMAGE. — Le paiement des allocations de chômage aura lieu le jeudi 16, de 9 h. 30 à 10 h. 30, au bureau de chômage. Ce paiement s'effectuera pour la période du 1er au 15 janvier 1941, soit 15 jours.

Les nouveaux chômeurs inscrits au fonds de chômage, ayant 16 jours de chômage à la date du 16 janvier, peuvent se présenter à ce paiement.

Le pointage pour les autres chômeurs s'effectuera au bureau de chômage de 9 h. à 9 h. 10.

LE PAIEMENT DE SECOURS AUX FAMILLES NECESSITEUSES. — Le paiement des secours aux familles nécessiteuses aura lieu le vendredi 17 janvier 1941, de 9 h. 30 à 10 h., au bureau de chômage. Ce paiement s'effectuera pour la période du 1er au 15 janvier 1941, soit 15 jours.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES sera à la disposition des habitants, à la mairie, le mercredi 15, de 1 h. à 5 h., pour recevoir les réclamations relatives à l'impôt sur la contribution foncière, cote personnelle mobilière, patentes et différentes taxes. Se munir des feuilles de contributions.

BONDUES

Une initiative du Comité familial d'entr'aide aux mobilisés

Le Comité d'entr'aide fera procéder prochainement à une distribution de charbon aux titulaires de l'allocation militaire, dont le chef ou le soutien de famille sont absents. Les inscriptions seront reçues aux adresses ci-dessous:

Pour la Place: dimanche 12 janvier, chez M. Louis Gallois, de 9 h. à midi.

Pour le Mont: lundi 13, chez M. Ch. Premeaux, 268, route Nationale, de 9 h. 30 à 17 h.

Présenter le titre d'allocations et le livret de famille. Passé ces dates les inscriptions ne seront plus reçues. Prière de prendre toutes dispositions pour faire retirer le charbon, en échange du bon qui sera remis, aux jour et heure qui seront communiqués.

LINSELLES

REGARDS SUR LE PASSÉ

Au temps où certains Linsellois ne pouvaient aller boire d'un endroit à l'autre de leur paroisse

De prime abord, ce fait nous semble absurde sinon invraisemblable.

Pourtant, qu'on se rappelle la structure particulière de Linselles avant la Révolution, cette division en deux, comme nous le soulignions dans un précédent article et la chose s'explique d'elle-même.

D'une part, il y avait Linselles-Châtellenie, dont l'étendue englobait à peu près le territoire actuel de la commune. De l'autre, et enclavées dans la châtellenie, nous avons les Franchises de Blaton et de Linselles, qui s'étendaient jusque sur les territoires de Comines et de Wervicq. Chaque partie avait son existence propre, ses intérêts particuliers et séparés.

Les impôts — ces loups-garous de tous les temps — que payaient ou non, l'une ou l'autre partie, étaient sans cesse l'objet d'une lutte, qui ne devait se terminer qu'à la Révolution.

Or, au début, les Franchises étaient exemptes de tout impôt provincial et particulièrement des droits sur les boissons. Comme les Etats de Lille avaient un besoin croissant d'argent, les octrois se multipliaient dans la châtellenie, tandis que « les Franchises de Blaton et de Linselles, dit un mémoire des grands bailli, au lieu de subir ces augmentations, ont cherché à se maintenir dans leur exemption des octrois qu'elles communiquent par le fait à tout leur voisinage soit en recevant chez elles les habitants de la châtellenie pour y boire ou y acheter du vin, de la bière et de l'eau-de-vie à plus bas prix, soit en faisant des versements clandestins de ces boissons dans la dite châtellenie ».

Et, en 1695, le fermier des Etats obtenait un jugement qui défendait aux habitants de la châtellenie d'aller boire dans les Franchises.

Les choses s'arrangèrent par un traité que firent les brasseurs francs avec le fermier des Etats, de payer les droits de brasserie et de jauge pour que les habitants de Linselles-châtellenie vinssent librement consommer chez eux. Mais des heurts survinrent dans l'application du marché et, après maintes disputes et de nombreux procès entre les deux administrations, dont la cause n'était autre que ce manque de liberté d'aller boire où chacun le voulait, la paix se fit entre la châtellenie et les Franchises lorsque celles-ci obtinrent du Conseil d'Etat, en 1714, l'octroi sur les boissons dont nous avons parlé dans notre dernier article.

AVIS AUX CHOMEURS. — Pour l'établissement des feuilles de paie, les chômeurs devront obligatoirement fournir pour lundi midi, au plus tard, les bulletins de salaires qu'ils détiennent pour la quinzaine échue.

CAISSE D'EPARGNE. — Le bureau sera ouvert le dimanche 12, de 10 h. à 12 h., à la mairie.

BOUSBECQUE

CAISSE D'EPARGNE. — Dimanche, à la mairie, le bureau de la succursale sera ouvert de 10 h. 30 à 11 h. 30.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les allocataires sont priés de retirer leur certificat trimestriel de paiement le lundi 13 janvier 1941, de 9 h. 30 à 12 h., à l'école des garçons, 11, rue d'Halluin.

CANTONNEMENT DES TROUPES. — Il est rappelé que toutes les personnes ayant logé des soldats au cours du mois de décembre 1940, ou même des chevaux sont invitées à en faire la déclaration avant le 15 janvier, à la mairie, dernier délai.

CONSULTATION des NOURRISSONS. — Au local habituel, le jeudi 16, à 15 h., par le docteur Marte.

T.S.F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

Dimanche 12 janvier 1940

7 h.: Informations en langue allemande, suivies d'un concert relayé. — 7 h. 30: Informations en langue flamande. — 7 h. 45: Informations en langue française. — 8 h.: Disques. — 8 h. 30: Récital d'orgue par Ludovic Bervoets. — 8 h. 45: Sonate en ut majeur pour alto et piano de Joh. Gotti. Graun. — 9 h.: Concert par l'Orchestre-radio, direction André Souris, avec le concours de Rachel Thauvoye, clavecciniste: 1. Ouverture de « Titus » (W. A. Mozart); 2. Danseries de la Renaissance (Gervaise-Souris); 3. Symphonie en ré majeur « l'Horloge » (J. Haydn); 4. Concerto pour clavecin (Manuel de Falla), soliste: Rachel Thauvoye; 5. La Gazza Ladra, ouverture (G. Rossini). — 10 h. à 10 h. 15: Informations en langue allemande. — 11 h.: Concert par le Omroeporkest, sous la direction de Théo Dejoncker, avec le concours de François Broos, altiste: 1. Ouverture d' « Iphigénie en Aulide » (Gluck); 2. Concerto en ré (S. Woffmeister); 3. Symphonie N° 92 en sol majeur (J. Haydn). — 12 h.: Concert par l'Orchestre de danse Stan Brenders. — 12 h. 30: Informations en langue allemande. — 12 h. 40: Concert par l'orchestre de danse Stan Brenders. — 13 h.: Informations en langue flamande. — 13 h. 15: Informations en langue française. — 13 h. 30: « Les cinq minutes de l'Agence Pipite », par Gilberte Legrand et Willy Maury. — 14 h.: Informations en langue allemande. — 14 h. 30: Diffusion d'un grand concert organisé par Radio-Bruxelles et la Presse quotidienne bruxelloise au bénéfice du Secours d'Hiver, et donné avec le concours de l'orchestre symphonique de Radio-Bruxelles sous la direction de Paul Gason et d'Alfred Dubois, violoniste: 1. Les Noces de Figaro, ouverture (W. A. Mozart); 2. Concerto pour violon (Max Bruch), soliste: Alfred Dubois; 3. Méphisto, valse (Franz Liszt). — 15 h. 15: Informations en langue flamande. — 15 h. 30: Relais des postes allemands. — 16 h.: Informations en langue française. — 16 h. 15: Cours de langue allemande. — 16 h. 35: Un chant populaire allemand (disque). — 16 h. 40: Deutsche Tanze. — 19 h. à 19 h. 15: Informations en langue flamande.

de votre toux plus vite et aux moindres frais

Lorsque vous souffrez d'une grippe, d'une bronchite ou même d'un simple rhume, prenez tout de suite du Bronchocure, le bon sirop de l'abbé Blanc, « le sirop qui a vaincu la toux ».

Grâce à son efficacité étonnante, en vous soulageant rapidement, il évitera toutes complications.

Absolument inoffensif, il ne nuit à aucun organe, et c'est pourquoi on peut même en donner aux bébés. Grâce au « Chlen-Zâti » découvert par l'abbé Blanc, le Bronchocure possède sur les muqueuses des voies respiratoires une action antiseptique et décongestive supérieure à celle de tous les remèdes utilisés jusqu'à ce jour.

Enfin, c'est le plus avantageux des sirops : le grand flacon est vendu 14,90 et le sirop se conserve indéfiniment.

En vente toutes pharmacies. A défaut: Laboratoires Bourdiy, 42, rue Rouelle, Paris. 20060d

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

GRAND THEATRE de ROUBAIX
DIMANCHE 12 JANVIER 1941
Matinée à 14 h. 30 précises
La Fille de Madame Angot
Opérette de Lecocq
Location au Café du Théâtre
Il est prudent de louer. 20060d

COLISÉE
Samedi exceptionnellem. RELACHE
Dimanche 2 séances : 3 h. et 6 h.
LUNDI à 3 heures
L'incomparable danseuse LA JANA
L'ETOILE DE RIO
Une agréable promenade à travers LES JARDINS DE FRANCE - Dans ma gondole, dess-couleurs. - Actual.
Location à partir de 10 heures.

CASINO
DIMANCHE Matinée à 3 heures
L'ETOILE DE RIO avec la danseuse Jana - Un dessin animé - Jardins de France, docum. instructif - Actualités
SOIRÉE à 6 heures
LUNDI Matinée à 3 heures

CINE NOEL T. 343.59 R. Jouffroy
Samedi Soir, 6 h. 30
Dimanche Matin. 3 h. - Soirée 6 h. 30
L'ETOILE DE RIO
LES JARDINS DE FRANCE - Actual.
LUNDI Matinée à 3 heures

REX, Roubaix — NOUVEL HOMAIRE
Dimanche 15 h., 17 h. 30 et 18 h. 30
Cledoche et A la manière de...
SAMEDI et LUNDI RELACHE

60, Rue Decrême Samedi 6 h. 30
Dim. 3 h., 6 h. 30
REDA CAIRE, Jean DUNOT dans
SI TU REVIENS
A. Berley : COQUIN DE SORT

ROYAL — LELEU — RUE LACROIX
Matinée à 3 heures - Soirée 7 heures
G. Libeau - J. Berry dans
MON PERE ET MON PAPA
Le cheval du 5me étage et Ta femme te trompe. - Lundi, jeudi Matin. 3 h.

- MAISON des TRAMWAYS -
Dimanche Mat. 3 h. 30 - Soir. 7 h. 30
Maurice CHEVALIER dans
AVEC LE SOURIRE
FEU LA MERE DE MADAME
LUNDI et JEUDI Matinée à 3 h. 30

RADIO-CINÉ - Roubaix
Dimanche permanent 14 h. 30 à 22 h.
Armand-Bernard dans Chassé-Croisé
Berval, Larquey, Yvette Lebon dans
— ROMARIN —

ALCAZAR, rue de Tourcoing, Roubaix
M. Chevalier : Avec le sourire - Act.

LYS

CARIOCA DIMANCHE
2 h. 30 - 5 h. 30
L'ENTRAINEUSE - La belle opération
Samedi à 7 h. - Lundi et jeudi 3 h.

WATTRELOS

PAX, Wattrelos Matinée à 15 h.
Soirée 18 h. 30
L'Amour et la Veine avec M. Dearly
Trois Cœurs qui s'enflamment
JEUDI Matinée à 15 heures

Crétinier-Palace Matinée 3 h.
Soirée 6 h. 30
FANTAISIE VIENNOISE - Actualités
Jean-Louis BARRAULT
Suzy PRIM - ALERME dans
L'Or dans la Montagne
Lundi, Jeudi Matin. 3 h. Prix réduit

WASQUEHAL

CINÉ-CAPREAU - Wasquehal
DIMANCHE à 3 heures et 6 heures
L'ENTRAINEUSE
Une belle opération - Actualités. 2d

FLERS

— CINÉMA - PALACE —
DIMANCHE 2 h. 30 — 6 h. 30
UN FICHU METIER
L. Baroux, A. Lefaur, P. Larquey, etc.
Une première partie - Actualités

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 11 janvier 1941. — N° 8.

GINGOLPH L'ABANDONNÉ

par **RENÉ BAZIN**
de l'Académie française

Alors, il tira de sa poche une longue vue, composée de quatre tubes qui s'emboîtaient l'un dans l'autre, et se mit à mirer.

Pauvre petit mireur de goélettes ! Il se servait de la longue-vue qui avait appartenu au père, au marin « dingué en mer », emporté par une lame de fond, devant Bishop Rock, à la pointe du pays de Cornouailles. Par hasard, les verres, la construction de l'instrument s'étaient trouvés irréprochables. Grâce à la lunette de feu Jean Lobez, les yeux clairs de Gingolph pouvaient fouiller l'horizon, et reconnaître un mât, une cheminée avec l'étoile, les raies blanches, le cercle noir, là où les autres guetteurs voyaient à peine la fumée sur les nuages. Dès qu'un navire avait quitté les côtes d'Angleterre, s'il arrivait, gros comme un grain de blé, et presque aussi pâle que la brume, au point de la courbe terrestre qu'on pouvait découvrir du haut de la pointe d'Alprech, il était vu, reconnu, nommé, salué d'un petit cri de joie, comme en jettent les goélands qui aperçoivent leur proie. Gingolph sortait de la cachette, et, au plus court, au galop, ne s'arrêtant jamais, il courait au Portel ou à Boulogne, droit chez l'armateur d'abord : « Monsieur Grollier ? monsieur Clouet ? J'ai vu le navire ! Il vient tout droit.

— Tu as vu les cercles rouges ?

— Comme je vois votre main qui s'en va à votre poche. »

Et, en effet, le mousse recevait trois francs, quatre francs, cinq francs, selon l'importance du bateau et de la nouvelle. On lui disait : « Tu as gagné le vin », et il prenait l'argent. Il allait encore « gagner le vin » chez les patrons ou les capitaines dont les familles étaient sans nouvelles. Les femmes se réjouissaient avant même qu'il eût pu crier : « Le « Dauphin » est en vue ! » Les matelotes de Boulogne, qui sont généreuses et hautes d'honneur, ne ménagaient ni les pièces blanches, ni les gâteaux, ni les bonbons. Gingolph rapportait les deux trésors à la maison, l'argent gagné et la longue-vue. Il avait des jaloux parmi les autres mousses et les quelques trimardeurs, marins sans travail, qui cherchaient à gagner leur vie en regardant la mer. Ils enviaient la longue-vue, et Gingolph, comme un riche, avait quelque chose à défendre contre les voleurs. Dans le mois de mai et le mois de juin surtout, il se faisait de beaux bénéfices. C'est l'époque où les vapeurs morutiers, qui sont partis en avril, « pour Islande », rentrent à Boulogne, avec le poisson qu'ils ont pris au chalut, ratisseurs des bancs de sable, qui reviennent avec des milliers de poissons salés.

La mère Lobez aimait en son fils aîné le sauveur possible et le véritable appui de la famille qu'elle devait nourrir et élever. Elle calculait, dans ses heures de solitude, quand elle allait vendre son poisson dans les villages, que le gain de Gingolph serait nécessaire à la maison pendant longtemps, car Jacqueline ne montrait aucun goût pour les choses du ménage, et Jeanne, qui venait ensuite, n'avait encore que six ans. Comment eût-on vécu sans ce petit, travailleur comme un homme, et qui ne savait qu'inventer pour aider la mère, tantôt mireur de goélettes, et, dans les soirs d'hiver, capable de sculpter et de gréer des petits bateaux qu'on vendait, pendant l'été, aux baigneurs d'Equihen ou du Portel ? Il avait une nature rude, défiante du nouveau, très portée à ne point changer les usages. Il aimait les jeux auxquels il avait joué d'abord, il y excellait même, jeux de marin qui sont de nager, de mener un canot à la godille, de courir sur la plage, de soulever des pierres dans les mares pour prendre des anguilles qui se cachent dessous; il vantait les gens d'Equihen, et les bateaux d'Equihen, et le bout de lande qui domine le village et fleurit deux fois l'an : le reste du monde lui semblait peu digne d'intérêt. Ses sœurs disaient qu'il n'en faisait qu'à sa tête. Et, en effet, il mettait son point d'honneur à ne pas se laisser conduire par elles. La mère ne le jugeait pas de la même manière. Elle avait une finesse naturelle. Elle pouvait bien étudier ses enfants dans la vie commune si étroite de la « Hardie ». Rien n'échappait à son inquiétude. Elle songeait; elle imaginait l'avenir d'une façon si nette qu'elle en souffrait ou s'en réjouissait déjà. Pour Gingolph, ce qui la rassurait, c'était la conscience de l'enfant. Il avait de la religion. En plusieurs occasions, et pour des motifs de cet ordre seulement, elle l'avait vu accepter un avis qu'il avait refusé d'écouter d'abord.

Un jour, vers la treizième année, elle avait dit à son fils aîné :

— Tu as le cœur tendre comme une femme